

## Document d'Informations Clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Moorea Fund - Global Growth Allocation Portfolio Class RUHE**

**Société Générale Private Wealth Management S.A.**

ISIN: LU1391859789

www.sgpwm.societegenerale.com

Appelez le +352 47 93 11 1 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est l'autorité compétente responsable de la supervision de Société Générale Private Wealth Management S.A. dans le cadre de ce document.

Date de production de ce document : -.

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

**Type:** Classe d'actions de capitalisation (actions dans lesquelles tout revenu est ajouté au prix de l'action) d'un fonds d'une SICAV ouverte (un fonds qui n'a pas de date de clôture).

**Durée d'investissement recommandée:** 7 ans

**Objectif et politique d'investissement:** L'objectif d'investissement du Compartiment est de générer une croissance à moyen terme aux investisseurs à partir d'un portefeuille diversifié.

Le portefeuille sera géré de manière active, en fournissant une exposition dynamique aux produits de taux, aux actions et aux investissements alternatifs, par le biais d'OPCVM et de lignes directes. Le risque global du Compartiment est destiné à être compatible avec celui d'un portefeuille dynamique.

Le Compartiment investira principalement, directement ou indirectement dans des produits de taux, des instruments à taux variables, des actions et des fonds alternatifs conformes avec les règles UCITS. Le Compartiment est également autorisé à investir dans des produits structurés tels que les EMTN et les certificats qualifiés de valeurs mobilières. Il n'y aura pas de dérivés à l'intérieur des certificats mentionnés ci-dessus.

Le Compartiment investira principalement dans les marchés développés et dans certains marchés émergents liquides inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets.

**Catégorie SFDR :** Article 8. Le Compartiment intègre des critères ESG dans les décisions d'investissement relatives à la sélection des fonds et à la gestion du portefeuille.

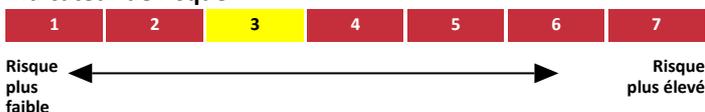
**Indice de référence :** Le Compartiment est géré activement par rapport aux indices de référence suivants : MSCI USA, MSCI Europe, MSCI Japan, MSCI Emerging Markets, Ice BofAML Euro Gov, Ice BofAML Euro Corp, Ice BofAML Euro HY, HFRU HF Composite, LBMA Gold Price. Afin d'éviter toute ambiguïté, les indices de référence sont utilisés à des fins de comparaison des performances.

**Investisseurs visés:**

- Clients particuliers, clients professionnels et contreparties éligibles.
- Clients ayant la capacité de bloquer les fonds pendant 5 ans.

### QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



**L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 7 ans. Ce produit n'a pas de date de maturité.**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la

probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ? (suite)

### Scénarios de performance

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

**Durée de placement recommandée : 7 ans**

**Investissement de \$ 10.000**

#### Scénarios

Si vous sortez après 1 an Si vous sortez après 7 ans

| Scénarios          |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 7 ans |
|--------------------|--|---------------------------|----------------------------|
| <b>Minimum</b>     | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. |                           |                            |
| <b>Stress</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |
| <b>Défavorable</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |
| <b>Modéré</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |
| <b>Favorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>  | -                         | -                          |
|                    | Rendement annuel moyen   | -%                        | -%                         |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de stress montre ce que vous pourriez obtenir dans des circonstances de marché extrêmes.

#N/A

#N/A

#N/A

## QUE SE PASSE-T-IL SI Société Générale Private Wealth Management S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

La Société n'est pas tenue de vous faire un quelconque paiement au titre de votre investissement. Si la Société était liquidée, vous auriez le droit de recevoir une distribution égale à votre part des actifs de la Société, après paiement de tous ses créanciers. La Société n'a aucune obligation de vous faire un quelconque paiement au titre des actions ordinaires. Il n'y a pas de système d'indemnisation ou de garantie en place qui s'applique à la Société et, si vous investissez dans la Société, vous devez être prêt à assumer le risque que vous puissiez perdre la totalité de votre investissement.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Les chiffres présentés sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

**Tableau 1 : Coûts au fil du temps**

|                                     | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 7 ans |
|-------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>                 | \$-                       | \$-                        |
| <b>Impact sur les coûts annuels</b> | -% chaque année           | -% chaque année            |

(\*) Ceci illustre la façon dont les coûts réduisent votre rendement chaque année sur la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez de l'investissement au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen annuel devrait être de -% avant frais et de -% après frais.

**Tableau 2 : Composition des coûts**

| Coûts ponctuels                      |  | Si vous sortez après 1 an |
|--------------------------------------|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée                       | L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. | 5,0%                      |
| Coûts de sortie                      | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.   | 0,0%                      |
| Coûts récurrents                     |  |                           |
| Autres coûts récurrents              | L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.  | 2,2%                      |
| Coûts de transaction de portefeuille | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.   | 0,2%                      |
| Coûts accessoires                    |  |                           |
| Commissions de performance           | Pas de commission de performance   | 0,0%                      |

**COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?**

La période d'investissement recommandée est d'au moins 7 ans. Vous pouvez demander à retirer une partie ou la totalité de votre argent à tout moment.

**COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?**

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit ou la conduite du fabricant du produit, vous pouvez la déposer en écrivant à la société à l'adresse Département Conformité 18, Boulevard Royal L-2449 - Luxembourg ou par courriel à l'adresse [contact.sgpwm@socgen.com](mailto:contact.sgpwm@socgen.com) ou via le site Web de la société à l'adresse [www.sgpwm.societegenerale.com](http://www.sgpwm.societegenerale.com). Si vous avez une plainte à formuler à l'encontre d'une personne qui vous conseille ou qui vend le produit, vous devez d'abord vous adresser à la personne concernée.

**AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES**

En fonction de la manière dont vous achetez et vendez ces actions, vous pouvez encourir d'autres frais, notamment une commission de courtage, des frais de plateforme et un droit de timbre. Le distributeur vous fournira des documents supplémentaires si nécessaire.

D'autres documents, dont les rapports annuels et semestriels de la société et les informations réglementaires, sont disponibles sur le site de la société à l'adresse suivante : [www.sgpwm.societegenerale.com](http://www.sgpwm.societegenerale.com).

Les calculs de coûts, de performances et de risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE.